

Après la mort de Marie de Genève, sa seconde épouse, Humbert VII épousa, le 11 octobre 1383, Isabeau ou Isabelle d'Harcourt, fille de Jean III, comte d'Harcourt, et de Catherine de Bourbon. Son père était le petit-fils d'un autre Jean d'Harcourt, que Philippe de Valois créa comte d'Harcourt et qui mourut à la bataille de Crécy. Quant à Catherine de Bourbon, sa mère, elle était fille de Pierre 1^{er}, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois. C'est ainsi que la troisième épouse du sire de Thoire-Villars se trouvait la parente des comtes de Forez.

Isabeau reçut 15,000 florins en dot, et Humbert lui assigna en douaire les seigneuries de Roussillon et d'Annonay. Deux ans plus tard (1385), il lui donne l'étang des Combes et la paroisse de la Peyrouse. En 1394, il y joint l'usufruit de la terre du Châtelard en Dombes, en 1395, le château du Bois-d'Oingt, et en 1397 la seigneurie de Roussillon, en Viennois.

Trois ans après, Humbert mit le comble à ces libéralités, en lui donnant, pour le cas où il décéderait sans postérité, ses châteaux, villes et seigneuries de Riverie, Dargoire, Châteauneuf, l'Aubépin, Bonlieu, Annonay et la forteresse de Sainte-Croix, avec tous les droits dépendant de ces diverses seigneuries, ainsi que tout ce qu'il possédait à Mornant, à Saint-Romain-en-Jarez, dans les sénéchaussées de Beaucaire et de Lyon, dans le Vivarais, et le bailliage de Mâcon (6 octobre 1400). Le Dauphin confirma cette donation en 1410 et le roi au mois d'avril 1411.

Suivant les *Noms féodaux*, cette donation aurait été faite à Isabeau d'Harcourt en considération des services importants que le comte d'Harcourt, son père, avait rendus à Humbert de Villars. Mais ce motif, qui a pu être indiqué dans l'acte, n'est qu'apparent. Humbert se